

LES FEDERATIONS DES FINANCES

CGT – FDSU – CFDT – Fsafi/UNSA

1/12/2004

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement refuse de reconnaître la baisse réelle du pouvoir d'achat des fonctionnaires, estimant que les déroulements de carrière suffisent à eux seuls à garantir le niveau des rémunérations. Par ailleurs, dès janvier 2005 les traitements seront encore amputés de prélèvements supplémentaires (CSG, CRDS, Régime additionnel de retraite).

ABSENCE DE RECONNAISSANCE

Au MINEFI, les qualifications des agents ne sont pas reconnues en terme de déroulement de carrière et les principales mesures prises ont pour objet de moduler les rémunérations en fonction de la sacro sainte notion du « mérite ». Ainsi, le Ministre accorde 400 euros à 15% des agents. Qu'ont fait 85% des agents pour mériter ça ?

DEREGLEMENTATION

La réforme de l'évaluation/notation et ses conséquences sur les avancements d'échelon et de grade et sur les affectations, la Gestion des Compétences, les modalités d'application de la LOLF au Minefi ... sont autant d'outils dangereux dans les mains de responsables administratifs et politiques qui ne cherchent qu'à casser les droits et garanties des agents ainsi qu'ils l'ont déjà démontré, par exemple, avec la remise en cause du droit de grève des agents de la Douane et l'application du 30^{ème} indivisible.

EXIGEONS L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS

CGT – FDSU – CFDT – Fsafi/UNSA

EXIGEONS ENSEMBLE :

- Le respect des agents et de leurs droits ;
- L'ouverture de négociations pour une revalorisation significative de la valeur du point d'indice accompagnée de mesures particulières pour les bas salaires ;
- La décision de véritables plans pluriannuels de qualifications et une redéfinition de la structure des emplois ;
- L'ouverture de négociations permettant un réexamen des régimes indemnitaires au regard de toutes les sujétions nouvelles engendrées par les réformes structurelles et organisationnelles en cours dans les différentes directions du Minefi ;
- La revalorisation des indemnités représentatives de frais engagés par les agents dans le cadre de l'exercice de leurs missions (frais kilométriques et frais de missions).

MOBILISONS NOUS

**STOPPONS LEUR POLITIQUE
LIBERALE**

**FAISONS AVANCER
NOS REVENDICATIONS**

**AGENTS DU MINEFI, PARTICIPEZ AUX
HMI ET AG ORGANISEES POUR
DEBATTRE DE TOUS CES SUJETS.**